



ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

(délivrée par le contrôleur technique au maître de l'ouvrage en application de l'article A.431-10 du code de l'urbanisme et à joindre à la demande de permis de construire en application de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme)

Prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

Je soussigné, Ekué Ghislain AMEWOUNOU

Agissant au nom de la société Bureau Veritas, contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément A1 relatif au contrôle technique obligatoire délivré par décision ministérielle du 16 janvier 2009.

Atteste que le maître d'ouvrage **BOUYGUES IMMOBILIER** de l'opération de construction suivante :

Réalisation sur la commune de SENAS d'un ensemble immobilier de 70 logements répartis comme suit :

- 8 maisons mitoyennes accolées deux par deux à R+1 ;
- 28 logements en semi collectifs répartis en 4 constructions de 4 ou 8 logements à R+1 ;
- 34 logements collectifs répartis en 2 volumes de 16 ou 18 logements à R+2.

a confié à la société de contrôle Bureau Veritas Construction, bureau d'AVIGNON une mission de contrôle technique relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques sur la base des documents du projet fournis en phase de dépôt du permis de construire.

Date : 18/10/2024

Ekué Ghislain AMEWOUNOU

BOUYGUES IMMOBILIER
AGENCE PROVENCE
Immeuble Grand Cargé
7, Boulevard de Dunkerque
13572 Marseille Cedex 02
Tél. : 04.96.11.78.00
SIRET 562 091 546 00605

jean-fabrice gallo
architectes

31 rue de la loge
13002 MARSEILLE
tél. 04 91 87 92 13
contact@galloarchitecte.com
SIRET n° 830 010 633 - RCS-Marseille
SARL au capital de 10.000 €
TVA n° : FR 78 300 10 633

20 DEC. 2023
A. E. Ghislain



BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
AGROPARC LE RONSARD
631 chemin des Meinajaries
84140 AVIGNON
Siret N° 790 182 786 01479